

Sociétés  
12 février 2026

## LE STATUT DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

- **Qu'est-ce qu'un entrepreneur individuel ?**

L'entrepreneur individuel exerce son activité en son nom personnel

Il n'y a pas de personnalité juridique distincte entre l'entreprise et l'entrepreneur.

Depuis la réforme entrée en vigueur le 15 mai 2022, le statut protège automatiquement le patrimoine personnel de l'entrepreneur.

- **Les biens personnels sont-ils protégés ?**

La loi distingue désormais deux patrimoines :

- ✓ le patrimoine professionnel (utile à l'activité) ;
- ✓ le patrimoine personnel (biens privés) ;

**Seul le patrimoine professionnel peut être saisi par les créanciers professionnels, sauf exceptions particulières (fraude, garanties données volontairement, etc.).**

Cette protection s'applique automatiquement, sans formalité particulière.

- **Comment est composé le patrimoine professionnel ?**

Le patrimoine professionnel comprend notamment :

- Le matériel et l'outillage professionnels ;
- Le fonds de commerce ou la clientèle ;
- Les biens utilisés pour l'activité.

➔ Les comptes bancaires professionnels. Ces biens servent de garantie aux créanciers liés à l'activité.

- **Quels sont les avantages du statut ?**

- ✓ création simple et rapide ;
- ✓ protection automatique du patrimoine personnel ;
- ✓ fonctionnement souple ;
- ✓ coûts de gestion limités ;
- ✓ possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés.

- **Quelles sont les limites ?**

- ✗ pas d'associés possibles ;
- ✗ crédibilité parfois moindre qu'une société ;
- ✗ responsabilité possible en cas de faute de gestion ;
- ✗ séparation des patrimoines encadrée par la loi.